

DÉLIBÉRATION N°2024-41

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 portant création de l'université de Nîmes ;

Vu les commissions CVEC en date du 13 mars 2024 et du 05 juin 2024.

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	25
Membres présents ayant voix délibérative ou voix consultative :	21
Membres présents ayant voix délibérative :	18
Dont Membres représentés ayant voix délibérative :	4
Quorum :	13

Le conseil d'université a pris la délibération suivante à l'unanimité :

Le bilan des actions de la CVEC menées en 2023 est approuvé conformément au document annexé.

Fait à Nîmes le 10 juillet 2024

Le président de l'université de Nîmes

Benoit ROIG

Bilan des actions menées en 2023



Bilan des actions menées en 2023

Recette prévue : 344 415€

Recette titrée : 375 940,53 €

Répartition prévisionnelle des crédits:

Répartition prévisionnelle des crédits:	Dépenses réalisées
1/3 en fonctionnement (113 724,69 €)	124 698,19€
1/3 en masse salariale (114 805,00 €)	137 119,66 €
1/3 en investissement (114 805,00 €)	802,44 €
Total : 343 334,69 €	Total : 262 620,29 €

- **Taux d'exécution de 76% par rapport à la recette prévue et de 70% par rapport à la recette titrée**
- **Différence entre la recette prévue et titrée de 31 525,53 €**
- **Consommation faible de l'investissement pour mobiliser ces fonds sur des aménagements d'espace pour les étudiants**

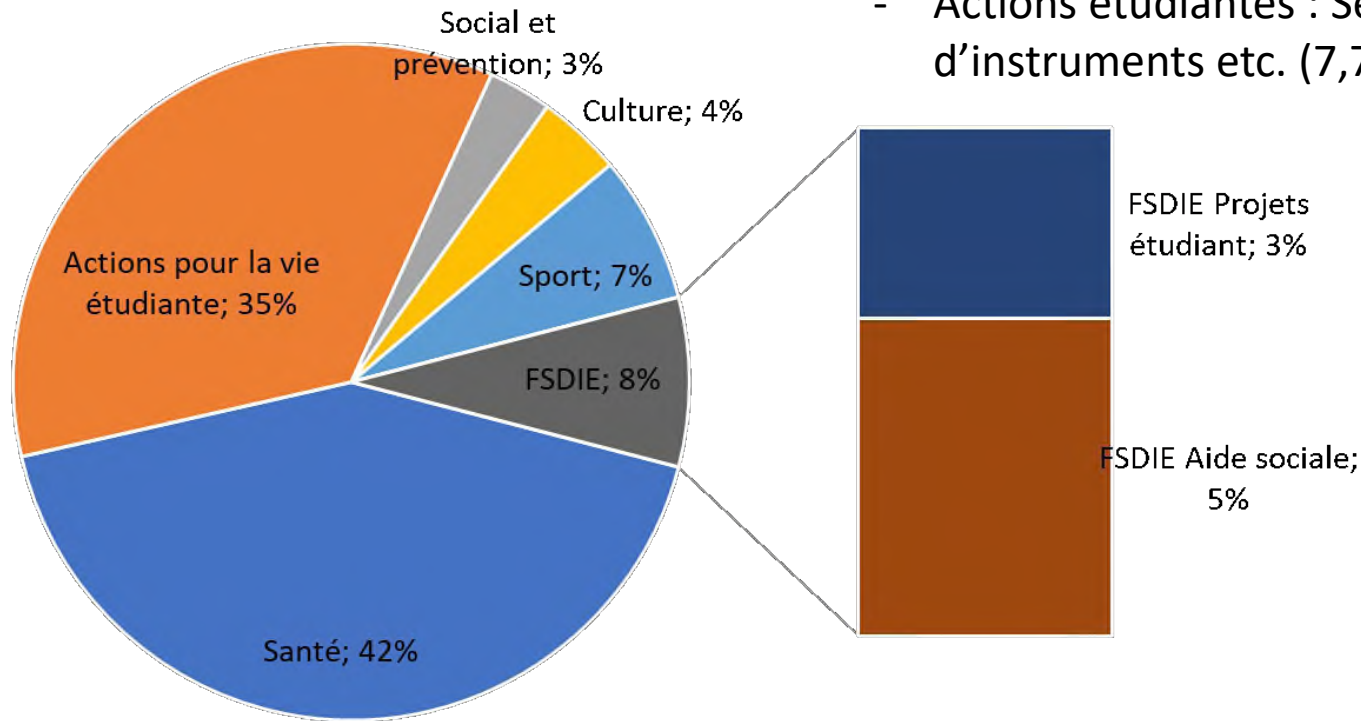


Bilan des actions menées en 2023

Répartition des dépenses

Actions pour les FSDIE: Fond de solidarité et d'initiative étudiante

- Aides sociales (13,5k€)
- Actions étudiantes : Seigneurs d'orient, concours d'éloquence, achat d'instruments etc. (7,7k€)



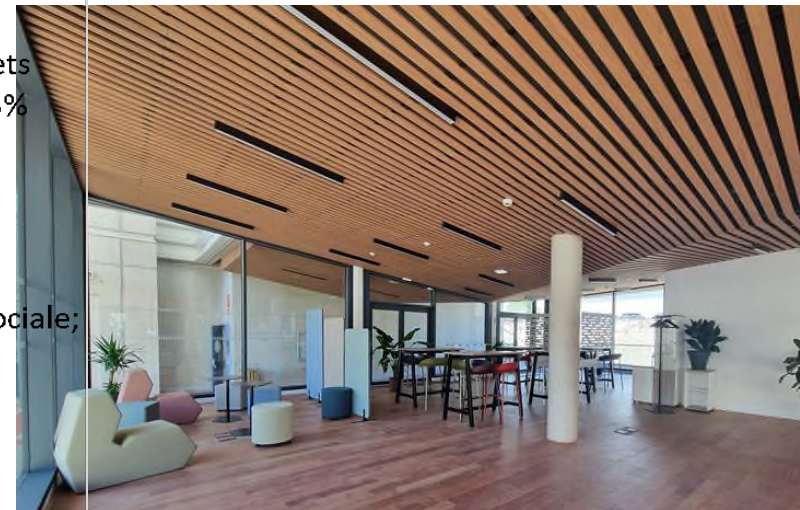
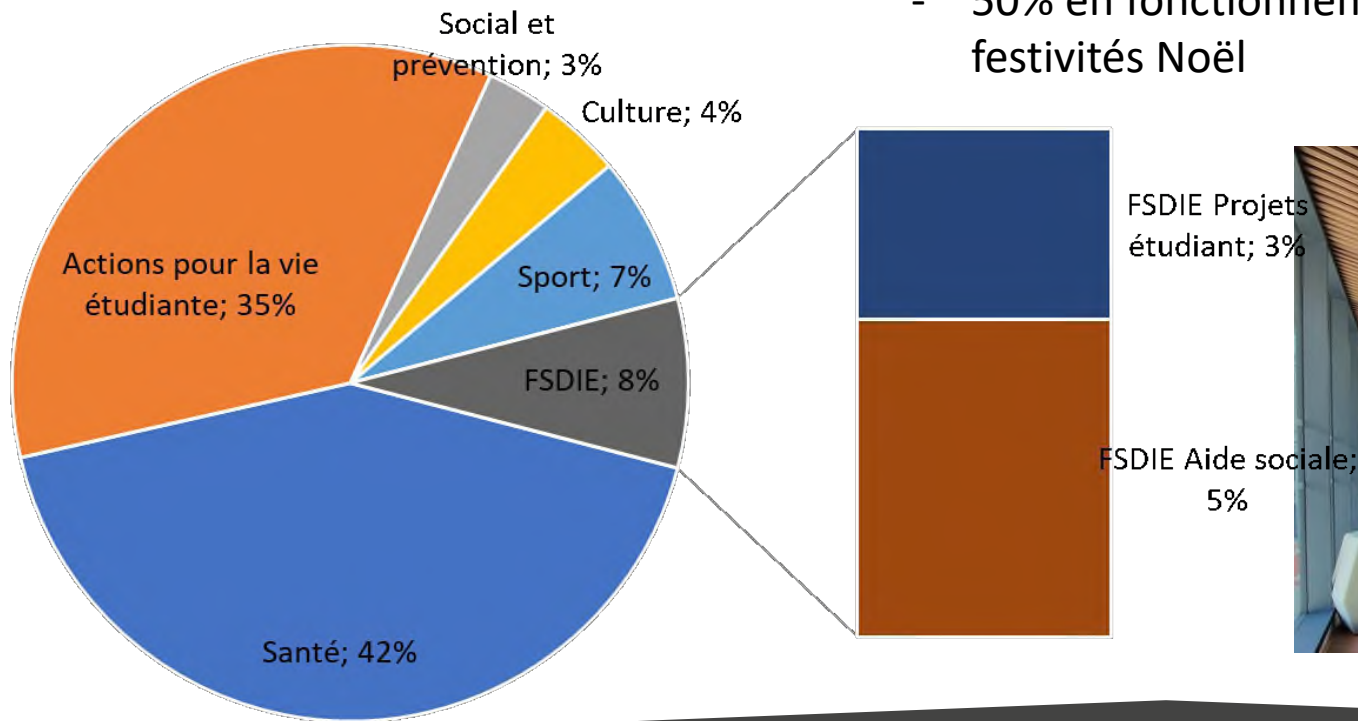


Bilan des actions menées en 2023

Répartition des dépenses

Actions pour la vie étudiante (92,9 k€) :

- 33% de Masse salariale
- 17% en fonctionnement pour l'aménagement de l'espace « bulle »
- 50% en fonctionnement pour l'organisation de la pré-rentrée et des festivités Noël



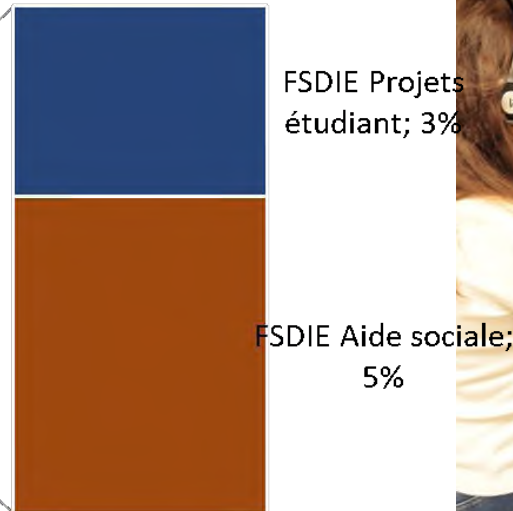
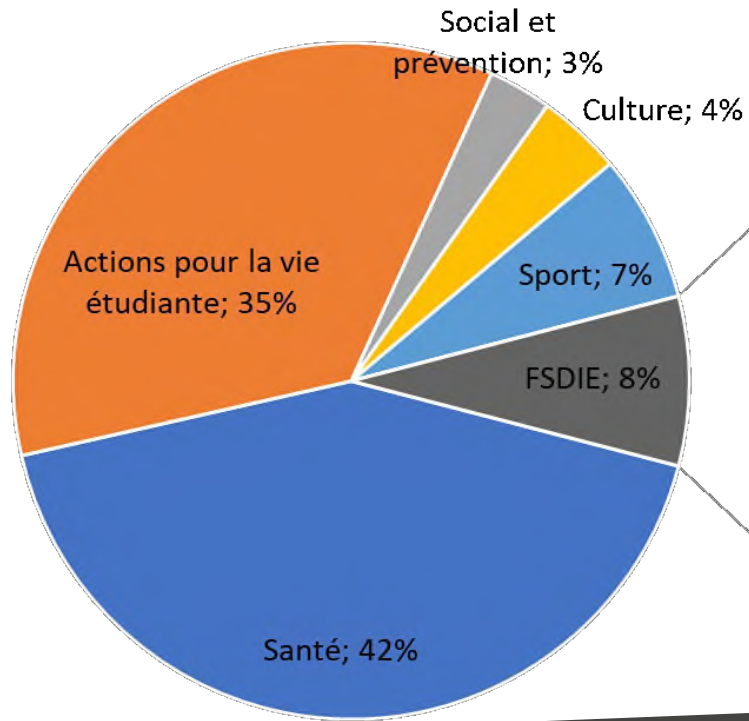


Bilan des actions menées en 2023

Répartition des dépenses

Actions pour la Santé (109 k€)

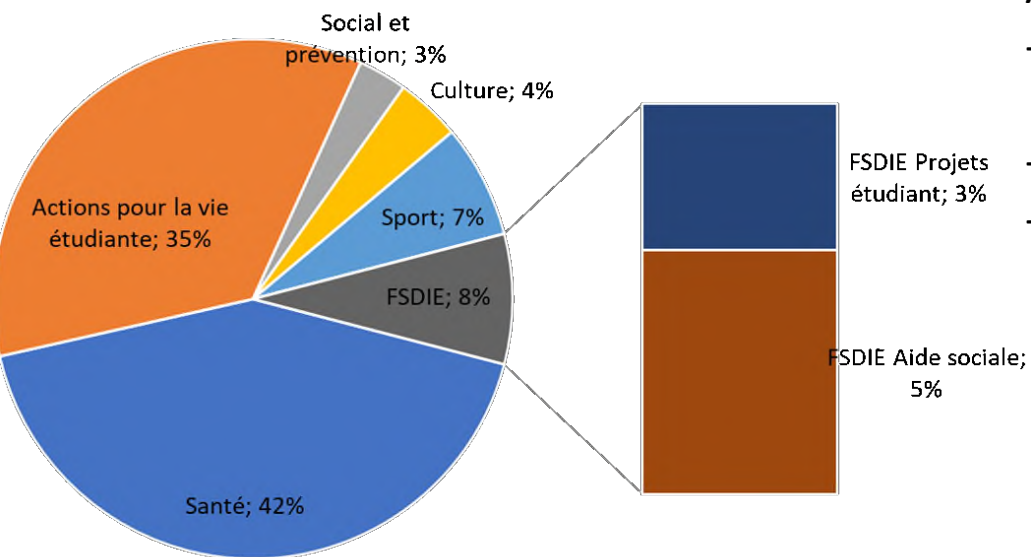
- 93% de Masse salariale vacations psychologue, diététicienne, gynécologue etc.
- 8% en fonctionnement pour la réalisation des ateliers et location de la borne de télémedecine





Bilan des actions menées en 2023

Répartition des dépenses



Actions pour le sport (20k€):

- Dépenses de location d'installation ligne d'eau à la piscine, salle d'escalade etc
- Organisation du jubilé des sports
- Achat d'équipement pour les équipes



Dépenses CVEC

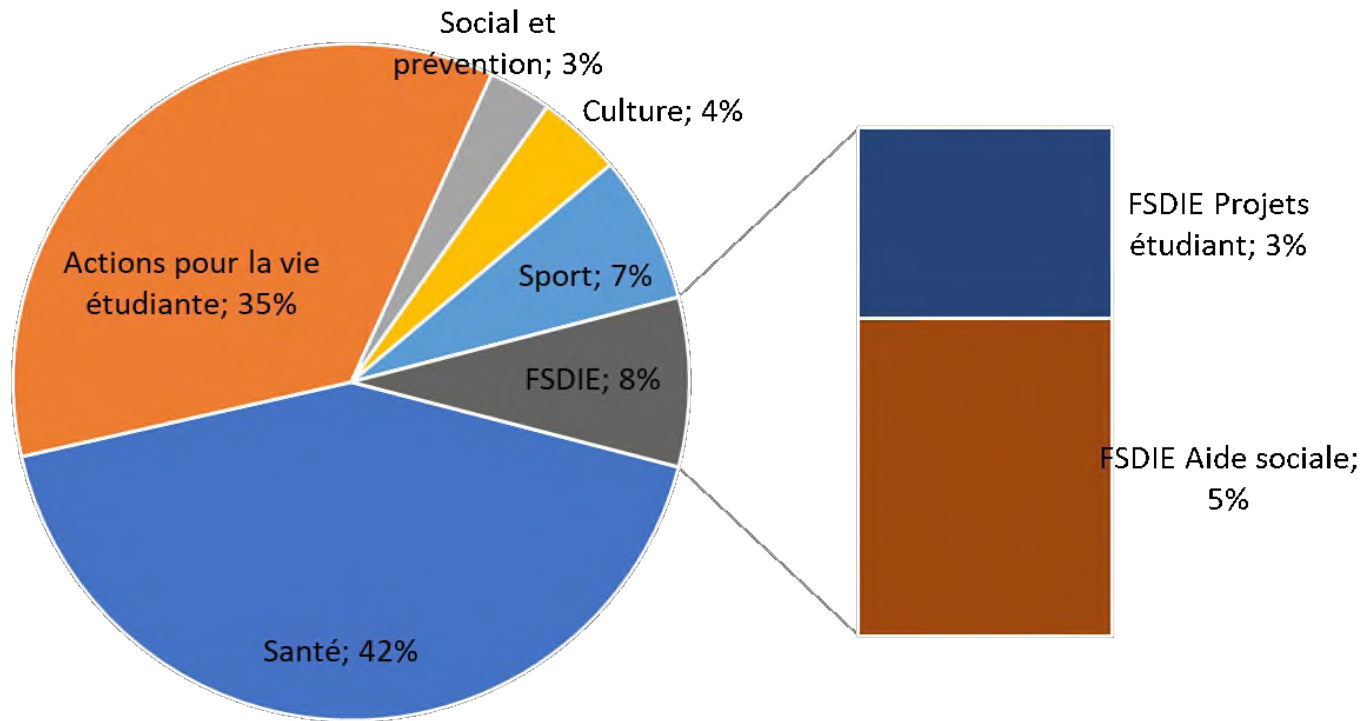


Bilan des actions menées en 2023

Répartition des dépenses

Actions pour la culture (11,2 k€):

- Organisation d'événements concours photo, ateliers d'écriture, HipHop etc



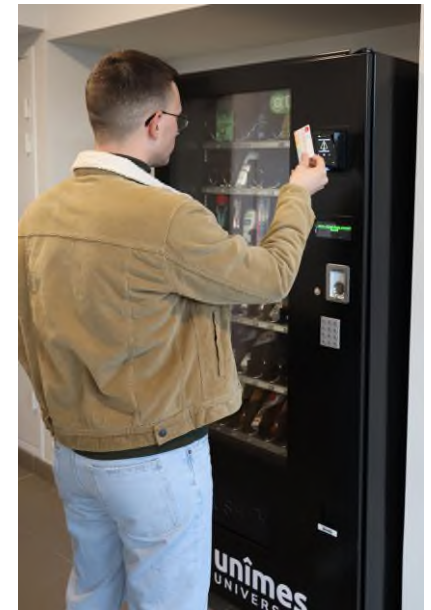
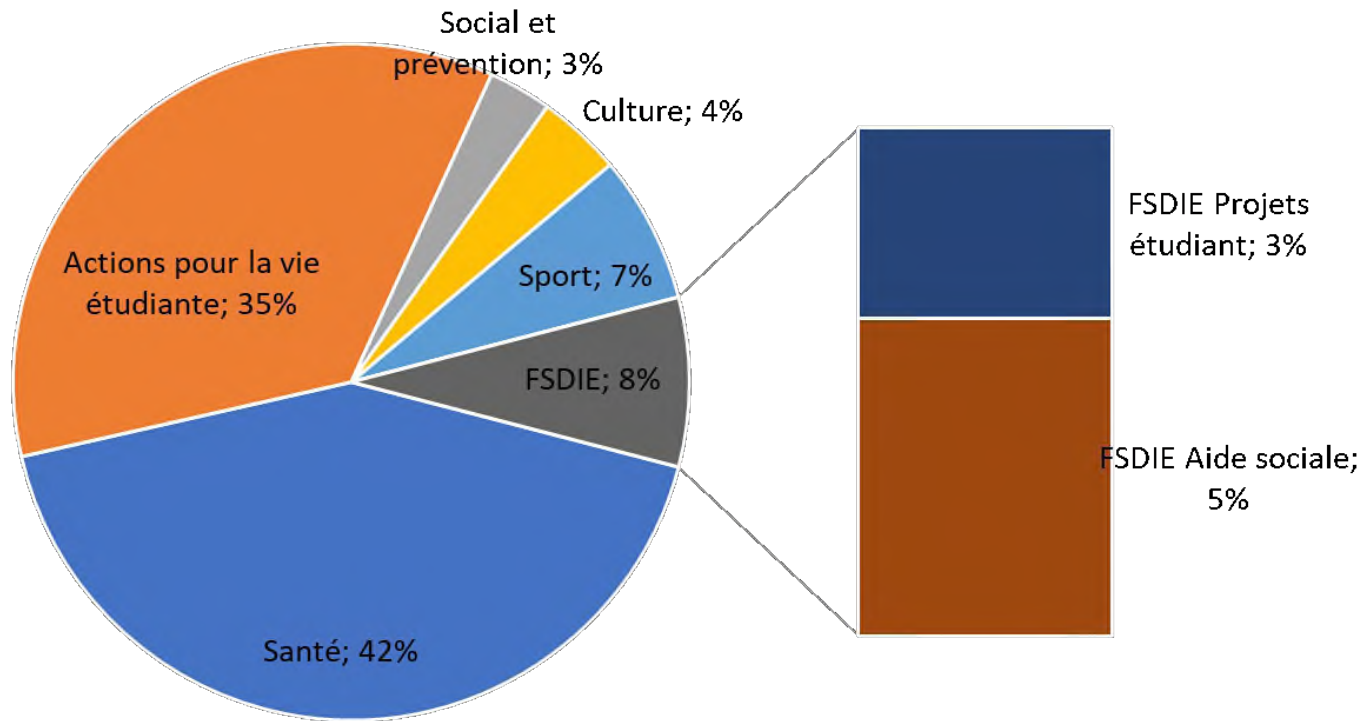


Bilan des actions menées en 2023

Répartition des dépenses

Actions Sociales et préventions (8 k€):

- Rechargement du Distri'Hyb
- Action contre le sexisme et le harcèlement de rue





Projet de répartition financière pour l'année 2024

Répartition prévisionnelle des crédits:

1/3 en fonctionnement (160 000€)

1/3 en masse salariale (80 000,00 €)

1/3 en investissement (60 000,00 €)

Total : 300 000,00 €

